



INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE



VEILLE HEBDO

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR / CORSE

Point n°2015-41 publié le 9 octobre 2015

Période analysée : du vendredi 2 au jeudi 8 octobre 2015

| CHIKUNGUNYA, DENGUE |

321 cas suspects signalés en Paca et Corse. 43 cas de dengue et 11 cas de chikungunya confirmés, tous importés.

81 prospections entomologiques et 37 traitements de LAV réalisés autour des cas suspects importés.

Plus d'infos en [page 2](#).

| WEST NILE, TOSCANA |

33 cas humains suspects signalés dans les départements du pourtour méditerranéen des régions Paca et Corse.

Aucun cas humain confirmé d'infection à virus West Nile. 4 cas confirmés d'infection à virus Toscana.

Plus d'infos sur le dispositif en [page 3](#).

Situation internationale

Le dernier bilan publié par l'ECDC (1^{er} octobre) rapporte 88 cas humains de West-Nile dans l'Union Européenne et 97 dans les pays voisins depuis le début de la saison de transmission.

Plus d'infos sur le [site de l'ECDC](#).

34 CAS EQUINS D'INFECTION A VIRUS WEST NILE DANS LE SUD DE LA FRANCE

Au 1^{er} octobre 2015, 34 cas équin d'infection à virus West Nile ont été confirmés dans le sud de la France (principalement en Camargue), témoignant d'une circulation active du virus dans la zone et d'un risque pour la santé humaine ([plateforme ESA](#)). Plus d'informations en [page 4](#).

Mesures de protection contre les piqûres de moustique en [pages 5 et 6](#).



Sentinelles

Réseau Sentinelles

Participez à la surveillance et à la recherche en soins primaires

Si vous souhaitez participer à la surveillance de la grippe et aux travaux du réseau Sentinelles (www.sentiweb.fr), merci de contacter par mail ou par téléphone :

Lisandru Capai (tél. : 04 95 45 01 55)

Noémie Baroux (tél. : 01 44 73 84 61)

sentinelles@upmc.fr

| Surveillance MDO |

Point sur la légionellose, les hépatites A, les infections invasives à méningocoques (IIM), la rougeole et les Tiac en Paca en [page 10](#).

| SURSAUD® | Indicateurs non spécifiques - Synthèse sur la période analysée

SAMU	PACA	CORSE
Total affaires	→	↘
Transports médicalisés	→	→
Transports non médicalisés	→	↘
URGENCES		
Total passages	→	↘
Passages moins de 1 an	↗	→
Passages 75 ans et plus	→	→
Hospitalisation	→	↘
SOS MEDECINS*		
Total consultation	→	→
Consultations moins de 2 ans	↗	→
Consultations 75 ans et plus	↘	→

Ensemble des résultats détaillés par département, et part des non résidents, en [page 7](#).

Données de mortalité toutes causes présentées en [page 8](#).

* données manquantes pour SOS Marseille

| SIGNALEMENTS |

Point hebdomadaire en [page 9](#).

- ↑ Hausse
- ↗ Tendance à la hausse
- Pas de tendance particulière
- ↘ Tendance à la baisse
- ↓ Baisse

| SURVEILLANCE DU CHIKUNGUNYA ET DE LA DENGUE |

Dispositif de surveillance renforcée des cas humains

La surveillance du chikungunya et de la dengue dans les départements d'implantation du vecteur repose sur un dispositif régional de surveillance renforcée au cours de la période d'activité du moustique, estimée du 1^{er} mai au 30 novembre.

Il repose sur le signalement immédiat à la plateforme régionale de veille et d'urgences sanitaires de l'ARS, par les médecins cliniciens et les laboratoires :

- des cas importés suspects ou confirmés de dengue et de chikungunya. En cas de suspicion, ce signalement à l'ARS est couplé à la demande du diagnostic biologique.
- des cas autochtones confirmés de dengue et de chikungunya.

Ce signalement se fait à l'aide d'une [fiche de signalement et de renseignements cliniques](#).

Ce signalement permet la mise en place immédiate de mesures de dé-moustication au domicile et de protection individuelle autour du cas afin d'éviter la transmission de la maladie à d'autres personnes.

En cas de présence de cas autochtones confirmés de chikungunya ou de dengue, les modalités de surveillance sont modifiées et les professionnels de santé de la zone impactée en sont informés.

Informations actualisées disponibles sur le site de l'ARS Paca :

- [Surveillance du chikungunya et de la dengue](#)
- [Moustique tigre](#)

Autres infos :

[Prévention de la dengue et du chikungunya en France métropolitaine](#) (document Inpes)

Conduite à tenir devant des cas suspects ou confirmés de dengue ou de chikungunya

(logigramme avec les coordonnées de l'ARS Paca)

Période d'activité du vecteur (*Aedes albopictus*) estimée du 1^{er} mai au 30 novembre

Fièvre brutale > 38,5°C avec au moins 1 signe algique
(céphalée, myalgie, arthralgie, lombalgie, douleur rétro-orbitaire)
en dehors de tout autre point d'appel infectieux

Voyage récent en zone de circulation du virus depuis moins de 15 jours

OUI

NON

Cas suspect importé

Signaler le cas à l'ARS sans attendre les résultats biologiques en envoyant la fiche de signalement et de renseignements cliniques
Fax : 04 13 55 83 44
email : ars-paca-vss@ars.sante.fr

Adresser le patient au laboratoire pour recherche CHIK ET DENGUE
avec la fiche de signalement et de renseignements cliniques*

Demander au patient de se protéger contre les piqûres de moustiques (répulsifs, moustiquaires, etc...) pour éviter d'être à l'origine de cas autochtones

Mise en place de mesures entomologiques

Cas suspect autochtone
Probabilité très faible
Envisager d'autres diagnostics

Adresser le patient au laboratoire pour recherche CHIK ET DENGUE
avec la fiche de signalement et de renseignements cliniques*

Signaler le cas à l'ARS si présence d'un résultat positif en envoyant une fiche de déclaration obligatoire

Fax : 04 13 55 83 44
email : ars-paca-vss@ars.sante.fr

* La fiche de signalement et de renseignements cliniques contient les éléments indispensables pour le remboursement de la PCR. Depuis mars 2014, la PCR chikungunya et dengue est prise en charge par l'Assurance Maladie, sur les prélèvements réalisés jusqu'à 7 jours après le début des signes (au-delà, elle n'a plus d'intérêt diagnostique). La sérologie est indiquée à partir du 5^{ème} jour.

Situation en Paca-Corse

Depuis le début de la surveillance renforcée, dans les 7 départements des régions Paca et Corse colonisés par *Aedes albopictus*, **321 cas suspects ont été signalés**.

Parmi ces cas, **43 cas de dengue et 11 cas de chikungunya ont été confirmés, tous importés**.

- Principales origines des cas importés de dengue : 9 Thaïlande / 7 Polynésie française / 5 Indonésie / 3 Sri-Lanka / 3 Inde / 2 Costa-Rica / 2 République Dominicaine / 2 Mexique / 2 Philippines
- Origine des cas importés de chikungunya : 3 Equateur / 2 Colombie / 1 Bolivie / 1 Mexique / 1 Guadeloupe / 1 Congo / 1 Indonésie / 1 Inde

Les services de lutte antivectorielle ont effectué autour des cas suspects importés 81 prospections entomologiques et 37 traitements de lutte antivectorielle ont été réalisés.

Situation en France dans les départements de niveau 1

804 cas suspects ont été signalés dont :

- 95 cas importés de dengue confirmés.
- 27 cas importés de chikungunya confirmés.
- **6 cas autochtones de dengue confirmés (Gard)**.

Situation dans le monde

Chikungunya : [CDC](#) - [ECDC](#) - [OMS](#)

Dengue : [CDC](#) - [ECDC](#) - [OMS](#)

Bilan de la surveillance renforcée du chikungunya et de la dengue en Paca et Corse (point au 9 octobre 2015)

département	cas suspects	cas importés confirmés			cas autochtones confirmés		en cours d'investigation et/ou en attente de résultats biologiques	investigations entomologiques		
		dengue	chik	co-infection	dengue	chik		information	prospection	Trait. LAV
Alpes-de-Haute-Provence	15	0	0	0	0	0	1	1	1	
Alpes-Maritimes	70	10	6	0	0	0	2	22	10	
Bouches-du-Rhône	84	22	2	0	0	0	0	29	11	
Var	126	8	2	0	0	0	1	25	11	
Vaucluse	12	3	0	0	0	0	0	2	1	
Corse du Sud	7	0	1	0	0	0	0	3	3	
Haute-Corse	7	0	0	0	0	0	1	0	0	
Total	321	43	11	0	0	0	5	82	37	

Généralités

Le **virus West Nile** (VWN) est un virus qui se transmet accidentellement aux hommes et aux chevaux par l'intermédiaire du moustique du genre *Culex*, le réservoir naturel étant constitué par les oiseaux et les moustiques. Il n'y a **pas de transmission interhumaine, ni de transmission du virus d'homme à homme via le moustique**.

Les infections à VWN sont asymptomatiques dans 80% des cas, et lorsqu'elles sont symptomatiques, elles s'expriment le plus souvent par un syndrome pseudo grippal. Dans de rares cas (< 1%), il y a des manifestations neurologiques de type méningite ou méningo-encéphalite ou polyradiculonévrite (PRN) ou paralysie flasque aiguë.

Le **virus Toscana** (VTOS) est transmis par les phlébotomes. Les infections à VTOS sont majoritairement asymptomatiques mais peuvent donner des méningites estivales.

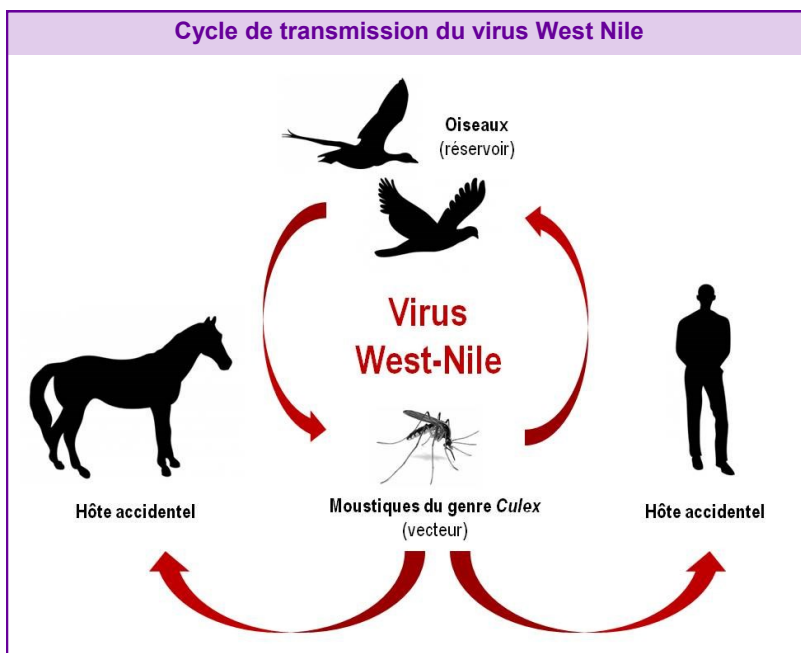
Dispositif de surveillance des infections neuro-invasives à VWN et VTOS

L'objectif général de la surveillance des infections à VWN et VTOS est d'identifier des cas neurologiques, c'est-à-dire les formes méningées, encéphaliques ou paralytiques aiguës, qui témoigneraient d'une circulation virale dans le territoire, dans des conditions propices à l'infection humaine. La mise en évidence précoce d'une infection à VWN a pour but de mettre en place les mesures de contrôle adéquates.

Cette surveillance est activée du 1^{er} juin au 31 octobre 2015. Le dispositif couvre tous les départements du pourtour méditerranéen des 3 régions : Paca, Corse et Languedoc-Roussillon.

Depuis 2010, on note une **persistance d'infections neuro-invasives à VWN et une extension géographique en Europe et sur le bassin méditerranéen**. Cette intensification de la circulation du VWN en Europe méridionale et orientale fait craindre une réémergence à venir en France et il apparaît essentiel de maintenir une vigilance forte.

Outils ([fiches de signalement...](#)) en téléchargement sur le [site de l'ARS Paca](#).



Circuit de signalement des infections neuro-invasives à virus West Nile et Toscana

Du 1^{er} juin au 31 octobre

LCR CLAIR
(non purulent)

Départements 06 / 11 / 13
30 / 34 / 66
83 / 2A / 2B

PENSEZ à la surveillance WEST-NILE et TOSCANA si :

- cas adulte (≥ 15 ans)
- hospitalisé
- fébrile (≥ 38,5°C)
- manifestations neurologiques (encéphalite, méningite, polyradiculonévrite ou paralysie flasque aiguë)

SIGNELEZ le cas à l'ARS de votre région
en faxant la fiche de signalement « cas suspect »

ADRESSEZ un PRELEVEMENT au CNR des arbovirus
accompagné de la fiche de signalement « cas suspect »

Situation en Paca-Corse

Depuis le début de la surveillance, 33 signalements ont été effectués dont **25 cas suspects** (forme clinique neuro-invasive fébrile avec âge >15 ans), tous en région Paca. **Aucun cas humain confirmé d'infection à VWN n'a été détecté. Quatre cas d'infection à virus VTOS ont été confirmés dans les Bouches-du-Rhône.**

Trente-quatre cas équins d'infection à virus West Nile ont été diagnostiqués dans le Sud de la France, principalement en Camargue, témoignant d'une circulation active du virus dans la zone et d'un risque pour la santé humaine. Des mesures de lutte antivectorielle, adaptées aux équidés, ont été mises en place. Le passage en niveau 2 du guide de procédures de lutte contre la circulation du virus West Nile en France métropolitaine a été acté. Plus d'infos en [page 4](#).

Bilan de la surveillance du West Nile et du Toscana en Paca et Corse (point au 9 octobre 2015)

département	nombre de signalements	cas suspects (forme clinique neuro-invasive fébrile avec âge >15 ans)	diagnostic		forme clinique des cas suspects			
			West Nile	Toscana	encéphalite	méningite	PRN	autre
Alpes-Maritimes	1	1	0	0	1	0	0	0
Bouches-du-Rhône	10	8	0	4	0	5	0	3
Var	22	16	0	0	5	9	0	2
Corse du Sud	0	0	0	0	0	0	0	0
Haute-Corse	0	0	0	0	0	0	0	0
total	33	25	0	4	6	14	0	5

Les informations ci-après sont issues des points mis en ligne sur la plateforme ESA.

Point du [18 septembre 2015](#)

Point du [24 septembre 2015](#)

Point du [1^{er} octobre 2015](#)

Plateforme ESA

Epidémiosurveillance santé animale



Point de situation au 1^{er} octobre 2015

Depuis la première confirmation de la présence de l'infection à virus West-Nile sur des chevaux en Camargue fin août dans les Bouches-du-Rhône et le Gard, **ce sont au total 27 foyers qui ont été confirmés dans les trois départements camarguais**. Dix-huit foyers sont situés dans les Bouches-du-Rhône, huit dans le Gard et un dans l'Hérault. Un autre cas a également été confirmé dans le Var, mais ce cheval, arrivé dans l'élevage quelques jours auparavant, avant l'apparition des premiers signes cliniques, était originaire d'un élevage des Bouches-du-Rhône dans lequel un cheval a été trouvé infecté. Il est donc certain que ce cheval s'est infecté avant son arrivée dans le Var.

Sur les **34 chevaux reconnus infectés**, seuls trois n'ont pas manifesté de signes cliniques et un ne présentait que de l'hyperthermie. Tous les autres ont manifesté des signes d'encéphalite. Parmi tous ces chevaux, cinq sont morts de la maladie ou ont été euthanasiés.

La surveillance événementielle de l'avifaune a été renforcée mais peu de cas de mortalités d'oiseaux ont été rapportés et aucun n'a permis la mise en évidence de l'infection par le virus West-Nile. Cette situation est conforme à ce qui avait été observé lors des épidémies de 2000 et 2004 en Camargue.

L'infection à virus West Nile a été rapportée à plusieurs reprises dans le Sud de la France (Camargue dès les années 60, dans l'Hérault en 2000 puis dans le Var en 2003, dans les Bouches-du-Rhône et le Gard en 2004 et les Pyrénées-Orientales en 2006); les derniers cas d'infection à virus West Nile en Camargue remontent à 2004 chez les chevaux et à 2009-2010 chez les oiseaux sauvages (enquête sérologique dans l'avifaune).

Nombre de foyers et de chevaux confirmés infectés par le virus West Nile (point au 1^{er} octobre 2015)

Département	Commune	Foyers	Chevaux
	Arlès	12	17
	Boulbon	1	1
Bouches-du-Rhône (13)	Saintes Marie de la Mer	2	2
	Tarascon	1	0
	Saint-Andiol	1	1
	Salon de Provence	1	1
Gard (30)	Beaucaire	2	4
	Bellegarde	1	1
	Fourques	2	2
	Saint-Gilles	3	3
Hérault (34)	Fabrigues	1	1
Total		27	34

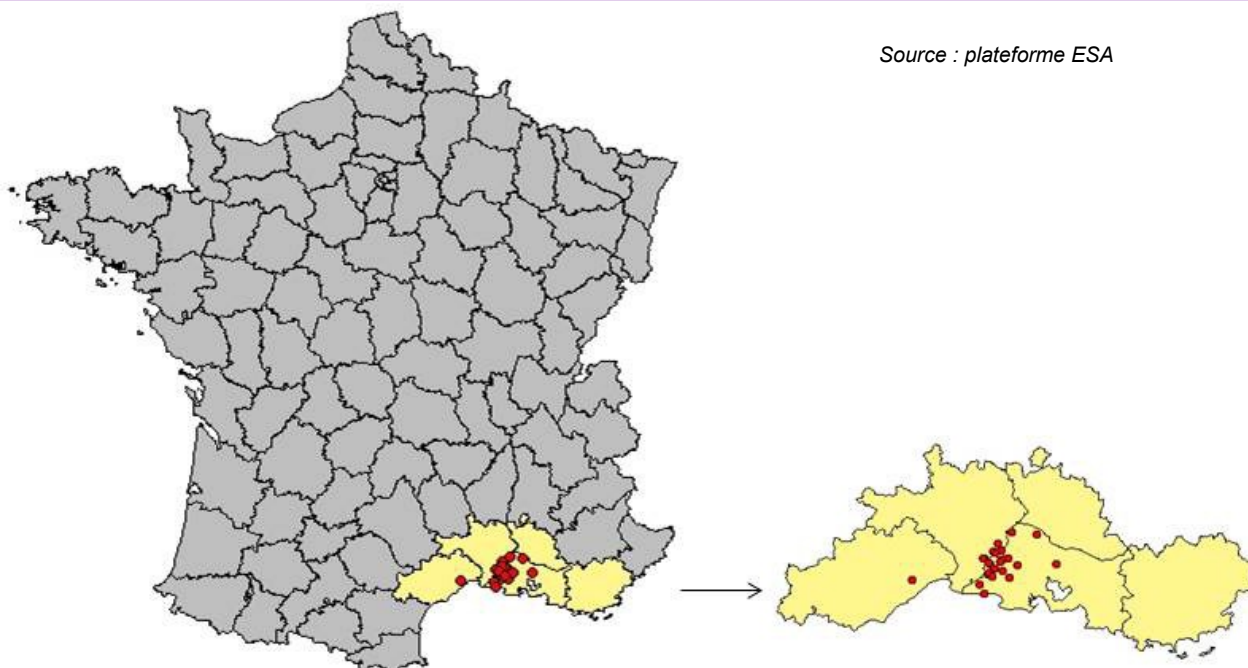
CHIFFRES CLEFS

34 chevaux infectés : 31 avec symptômes cliniques / 3 asymptomatiques

26 foyers : 18 dans les Bouches-du-Rhône / 8 dans le Gard / 1 dans l'Hérault

Carte des foyers de West Nile chez les chevaux en France en 2015 (point au 1^{er} octobre 2015)

Source : plateforme ESA



| MESURES DE PROTECTION |

HALTE AUX PIQÛRES DE MOUSTIQUES ! PROTEGEZ-VOUS DES VIRUS DE LA DENGUE, DU CHIKUNGUNYA ET DU WEST NILE !

Éviter les piqûres de moustiques c'est :

- gagner en confort et passer de meilleures nuits.
- se protéger des maladies transmises par les moustiques : le paludisme et la dengue à l'étranger ainsi que les infections à virus West Nile.

Quelles sont les situations à risque de piqûre ?

Les moustiques piquent surtout du coucher au lever du soleil : c'est la période à risque. Les étangs, marais, fleuves et rivières, lieux de reproduction des moustiques, sont des zones à risque élevé de piqûre.

Où piquent les moustiques ?

Certains piquent à l'intérieur des maisons, d'autres à l'extérieur. Les moustiques piquent préférentiellement les zones de peau découvertes (mains, visage, cou, chevilles), cependant 40 % des piqûres se produisent à travers les vêtements (tissus légers ou à mailles larges).

Quels sont les moyens de protection ?

L'utilisation d'insecticides dans une pièce diminue temporairement le nombre de moustiques en les tuant mais leur délai d'action est retardé (le moustique a le temps de piquer avant de mourir). Ces insecticides à usage domestique sont inefficaces en extérieur où ils sont habituellement remplacés par des tortillons fumigènes.

La protection individuelle contre les piqûres de moustique (PPAV) à l'extérieur repose sur l'utilisation de deux catégories de produits : les **répulsifs cutanés** à appliquer sur la peau (qui font fuir les moustiques et empêchent la piqûre) et les **insecticides (biocides) spéciaux pour tissus** servant à imprégner les vêtements et les moustiquaires (qui tuent les moustiques et évitent les piqûres au travers des vêtements).

COMMENT SE PROTEGER EFFICACEMENT DES PIQÛRES DE MOUSTIQUES ?

A L'EXTERIEUR

Pour les sorties en période et en zone à risque, une protection individuelle doit être envisagée.

Porter des vêtements couvrants bras et jambes (éviter les shorts et les tee-shirts), amples et à mailles serrées (les moustiques piquent plus facilement à travers des vêtements fins).

Imprégner les vêtements avec un produit insecticide (biocide) spécial pour tissus. Ces produits qui peuvent s'appliquer en spray évitent les piqûres au travers des vêtements. (Attention : ces produits sont différents des répulsifs à appliquer sur la peau). Une seule imprégnation suffit pour une efficacité d'environ 2 mois qui persiste après plusieurs lavages (de 3 à 5). Les produits utilisés sont ceux à base de perméthrine.

Utiliser un répulsif cutané sur les zones de peau découvertes (mains, visage, cou, chevilles...). Ces produits s'appliquent directement sur la peau. Il faut éviter tout contact avec la bouche ou les yeux. Certains de ces répulsifs ne pouvant être utilisés chez l'enfant et la femme enceinte, la protection contre les moustiques est à adapter à chaque type d'utilisateur.

En combinant l'application de répulsifs cutanés et l'imprégnation des vêtements par des insecticides spéciaux pour tissus, il est possible d'obtenir une protection contre les piqûres de moustiques à l'extérieur proche de 100 %.

Liste des produits [page 5](#).

AU DOMICILE

L'utilisation de **grillages-moustiquaires** sur les ouvertures (portes et fenêtres) est très utile.

En complément et dans les pièces d'habitation, il est possible d'utiliser des insecticides (en préférant les **diffuseurs électriques** aux bombes insecticides).

La nuit, autour du lit, la protection la plus efficace est l'utilisation de **moustiquaires imprégnées par un insecticide spécial pour tissus** (perméthrine). La protection s'avère efficace à 100 % lorsque la moustiquaire est utilisée correctement. Celle-ci doit être en bon état (pas de déchirure) et doit toucher le sol ou être bordée sous le matelas.

PARTOUT SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES

SOYEZ SECS AVEC LES MOUSTIQUES

moustiquetigre.org

EID MÉDITERRANÉE
OPÉRATEUR PUBLIC EN ZONES HUMIDES

ALPES
AULNAY
AULNAY
AULNAY
AULNAY
AULNAY
AULNAY
AULNAY
AULNAY
AULNAY

Vous trouverez d'autres informations sur ce qui marche et ce qui ne marche pas en terme de **protection personnelle anti-vectorielle** sur le site moustiquetigre.org de l'**EID**.

REPULSIFS ET INSECTICIDES ANTI MOUSTIQUES

Tableaux des recommandations concernant les répulsifs et les insecticides (biocides) anti moustiques actualisées
BEH 21-22 du 9 juin 2015

Répulsifs pour la protection contre les piqûres de moustiques : composition, nom commercial, présentation et mode d'utilisation

Substance active et concentration	Nom commercial et présentation (liste non exhaustive, donnée à titre indicatif et ne constituant pas une recommandation officielle des produits)	Nombre maximal d'application(s) quotidienne(s).				
		À partir de 6 mois et tant que l'enfant ne marche pas	Dès que l'enfant marche et jusqu' à 24 mois	> 24 mois à 12 ans	> 12 ans	Femmes enceintes
DEET ^{2,3,4} (N,N-diéthyl-m-toluamide)	20% King [®] gel insectifuge	1	2	2	3	3
	25% Insect Ecran [®] famille (spray)	1	2	2	3	3
	30% Moustidose [®] lotion répulsive zones infestées (lotion) Moustifluid [®] zones à hauts risques (spray) Prébutix [®] lotion répulsive zone tropicale (lotion)	1	2	2	3	3
	34% Ultrathon [®] répulsif insectes (crème ou spray) Bushman [®] répulsif (roll-on-gel, dry-gel ou atomiseur)				3	
	50% Insect Ecran [®] zones infestées adultes (spray) Biovectrol [®] Tropic 2				3	
IR3535 ⁵ (N-acétyl-N-butyl-β-alaninate d'éthyle)	20% Moustifluid [®] lotion zone tempérée Moustifluid [®] jeunes enfants Moustifluid [®] lingettes Moustikolonne [®] haute tolérance (lotion) Picalol [®] anti-moustiques Vapo les botaniques insectes [®] (spray) Vendome [®] adultes (spray) Apaisyl [®] répulsif moustique Aptonia [®] spray antimoustique Marie Rose [®] spray Anti-moustique 2en1 Marie Rose [®] spray répulsif antimoustique 8h Kapo [®] répulsif corporel (spray) Tropic lotion repulsive insectes piqueurs SagaCaraïbes [®] Flash frais anti moustique Quies [®] Prebutix [®] lait corporel répulsif Moustirol [®] antimoustiques Moustikill [®] spray antimoustique Cinq sur Cinq [®] famille Medicels [®] Spray répulsif anti-moustiques Labell [®] Spray répulsif anti-moustiques PicSun Antimoustiques Pyrel [®] lotion anti-moustiques Parazeet [®] Zones Tropicales Peaux Sensibles Vulcano [®] spray anti moustiques	1	2	2	3	3
	25% Cinq sur Cinq [®] zones tempérées (lotion) Cinq sur Cinq Tropic enfants (lotion) Prébutix [®] gel roll'on répulsif extrême zones tropicales Prébutix [®] lotion répulsive zone Europe (spray, roll-on) Moustifluid [®] lotion haute protection zones tropicales et à risques Manouka [®] lotion (ou roll-on) zone tropicale Akipik [®] lotion anti insectes Anti-moustiques Steripan [®]			2	3	
	30% Bouclier Insect [®] spray Moustifluid [®] zone tropicale et à risque lotion haute protection Moustifluid [®] kit de protection extrême Medicels [®] Spray répulsif anti-moustiques tropique Stopi [®] bouclier extrême			2	3	
	35% Cinq sur Cinq [®] Tropic (lotion)			2	3	
KBR3023 ⁵ (Carboxylate de Sec-butyl 2-(2-hydroxyéthyl) pipéridine-1 / Icaridine)	20% Centaura [®] (spray) Insect écran [®] répulsif peau enfant ou famille Moskito guard [®] (spray) Répuls Total [®] (émulsion) Apaisyl [®] répulsif moustiques haute protection Autan [®] Protection Plus lotion Autan [®] active spray Doctan [®] classique Skin2P Body [®] Insect Free [®]			2	3	3
	25% Insect Ecran [®] spécial tropiques (spray) Moustidose [®] lait répulsif famille (lait) Moustikolonne [®] protection extrême (lotion) Prebutix [®] , lotion répulsive spécial voyageurs Doctan [®] ultra Mousticolonne [®] special zones infestées (lotion)			2	3	
PMDRBO ⁵ (mélange de cis- et trans-p-menthane-3,8 diol)	19 à 20% Mousticare [®] spray peau, spray famille, lingettes répulsives Biovectrol [®] naturel (spray) Orphea [®] antimoustique (lotion et spray) Anti-piqûre Puresentiel [®] (spray) Phytosun aroms [®] répulsif moustiques (spray)	1	2	2	3	
	25% Mousticare [®] zones infestées (spray) Mosi-guard [®] naturel (spray et stick) Spray peau Penn'ty [®] Bio (dosé à 50 %)	1	2	2	3	

Liste des produits biocides insecticides pour l'imprégnation des vêtements, tissus ou moustiquaires

Substance active	Nom commercial	Présentation	Indications
Perméthrine	Biovectrol [®] Tissus	Vaporisateur	Vêtements, tissus, moustiquaires
	Cinq sur Cinq Tropic [®] , spray Vêtements	Vaporisateur	Vêtements
	Insect Ecran [®] , Vêtements spray	Vaporisateur	Vêtements
	Insect Ecran [®] concentré insecticide, Trempage tissus	Solution à diluer	Vêtements, tissus, moustiquaires
	Lotion anti-moustiques, vêtements/tissus Manouka [®]	Vaporisateur	Vêtements, tissus
	Lotion insecticide anti-insectes, vêtements-tissus, Steripan [®]	Vaporisateur	Vêtements, tissus
	Moskito Guard [®] textiles	Vaporisateur	Vêtements, tissus, moustiquaires
	Mousti 6 semaines, Tracy [®]	Vaporisateur	Vêtements, tissus, moustiquaires
	Mousticolonne [®] spray tissus	Vaporisateur	Vêtements, tissus, moustiquaires
	Moustifluid [®] , lotion tissus & vêtements Zones Tropicales et à Risques	Vaporisateur	Vêtements, tissus, moustiquaires
	Parazeet [®] Spécial Tissus	Vaporisateur	Vêtements, tissus, moustiquaires
	Repel Insect [®] , vaporisateur vêtements	Vaporisateur	Vêtements
	Repel Insect [®] , Spécial trempage vêtements et voilages	Solution à diluer	Vêtements, tissus, moustiquaires
	Skitostop [®] spray Anti-insectes pour tissus	Vaporisateur	Vêtements, tissus, moustiquaires
	W2000 [®] Barrage aux insectes	Vaporisateur	Vêtements, tissus, moustiquaires

Cliquer sur les tableaux pour les afficher en grand et avoir des informations complémentaires

| SURSAUD® - PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE SUIVIS |

Période analysée : du vendredi 2 au jeudi 8 octobre 2015

Source des données / Indicateur	04	05	06	13	83	84	2A	2B
SAMU / Total d'affaires	↓	↓	→	→	↓	→	↓	→
SAMU / Transports médicalisés	→	↓	→	↗	↓	→	→	→
SAMU / Transports non médicalisés	→	↓	→	→	↓	→	↓	↓
SERVICES DES URGENCES / Total de passages	→	↓	→	→	↓	→	↓	↓
SERVICES DES URGENCES / Passages d'enfants de moins de 1 an	NI	NI	→	↗	→	→	NI	NI
SERVICES DES URGENCES / Passages de personnes de 75 ans et plus	→	→	→	→	→	→	→	→
SERVICES DES URGENCES / Hospitalisations (y compris en UHCD)	→	↓	→	→	→	→	→	↓
SOS MEDECINS / Total consultations			→	↑	→	→	→	
SOS MEDECINS / Consultations d'enfants de moins de 2 ans			↗	↗	→	→	→	
SOS MEDECINS / Consultations d'enfants de moins de 15 ans			↗	↑	→	→	→	
SOS MEDECINS / Consultations de personnes de 75 ans et plus			→	→	→	→	→	

- ↑ Hausse (+3σ)
- ↗ Tendance à la hausse (+2σ)
- Pas de tendance particulière
- ↓ Tendance à la baisse (-2σ)
- ↓ Baisse (-3σ)

ND : Donnée non disponible

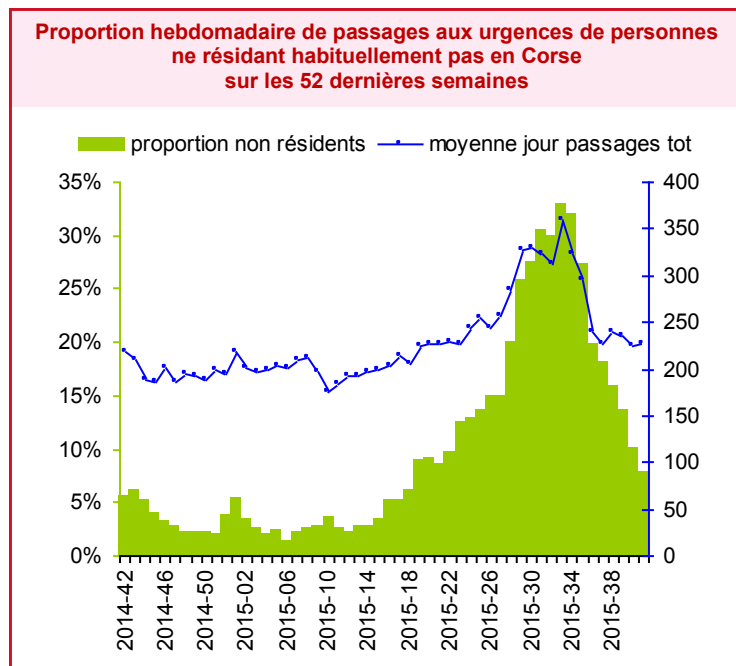
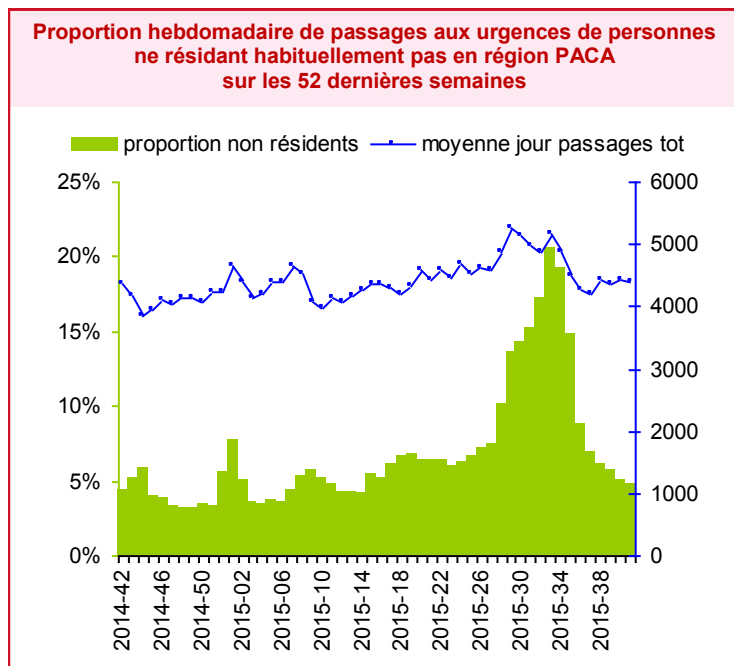
NI : Donnée non interprétable en raison des faibles effectifs

Informations sur la [méthode d'interprétation](#) en dernière page

| SURSAUD® - ESTIMATION DE LA PART DES NON-RESIDENTS |

Les régions Paca et Corse sont des régions très touristiques. Certains départements voient leur population tripler à certains moments de l'année. Les activités suivies dans le cadre de la surveillance non spécifique sont impactées par le tourisme. Afin de faciliter l'analyse de ces données et l'interprétation des tendances observées, il est important de connaître les variations de la population présente dans l'inter région. Pour cela, à défaut de données récentes sur la mobilité touristique et la population présente, la Cire mesure et suit la part des passages aux urgences de personnes ne résidant pas dans les régions Paca et Corse (calculée à partir des codes postaux de résidence présents dans les RPU).

Cette semaine, la proportion de passages aux urgences des personnes ne résidant pas dans les régions Paca et Corse est respectivement de 4,8 % et de 7,8 %.



Résumé des observations depuis le 1^{er} janvier 2015 (point au 9 octobre 2015)

Mortalité observée en 2015 comparée aux périodes équivalentes des années 2011 à 2014.

Analyse basée sur 173 communes sentinelles de Paca et 20 de Corse, représentant respectivement 89 et 69 % de l'ensemble des décès.

PACA

La mortalité mesurée en septembre à partir des données fournies par l'Insee est légèrement supérieure à celle attendue.

Sur l'ensemble des 9 premiers mois de 2015, la mortalité est supérieure à celle attendue et plus particulièrement chez les personnes de 85 ans et plus.

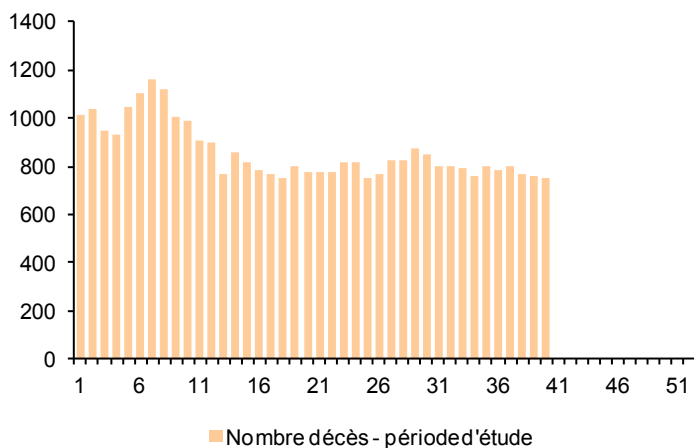
CORSE

La mortalité mesurée en septembre à partir des données fournies par l'Insee est comparable à celle attendue.

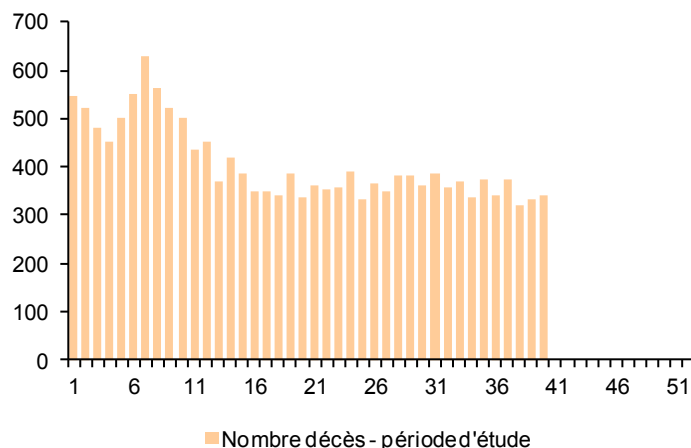
Sur l'ensemble des 9 premiers mois de 2015, la mortalité est légèrement supérieure à celle attendue. Cette hausse est plus marquée pour les personnes de 85 ans et plus.

PACA

Décès enregistrés par semaine en 2015, Paca

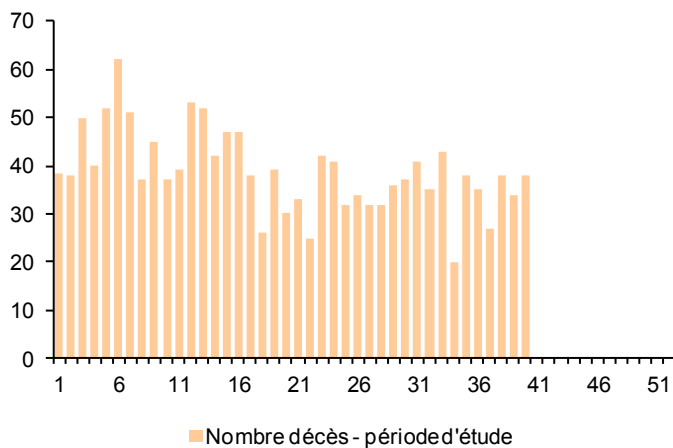


Décès de personnes de 85 ans et plus enregistrés par semaine en 2015, Paca

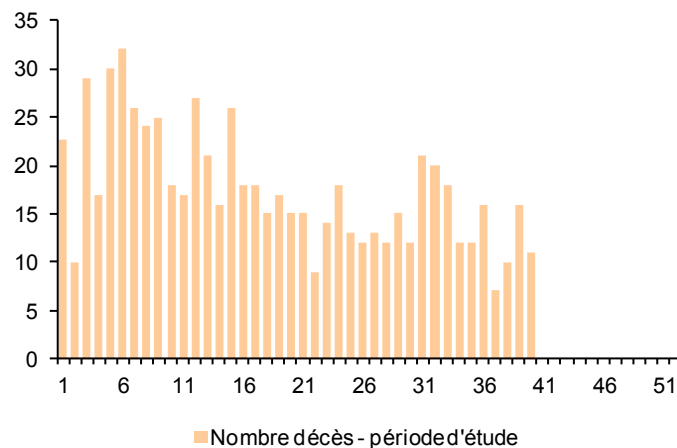


CORSE

Décès enregistrés par semaine en 2015, Corse



Décès de personnes de 85 ans et plus enregistrés par semaine en 2015, Corse



Les données de la semaine en cours ne sont pas présentées car trop incomplètes.

| Signalements enregistrés par les plateformes régionales |

La veille sanitaire est menée au sein des Agences régionales de santé (ARS) via les plateformes régionales de veille et d'urgence sanitaires à partir de signaux transmis par leurs partenaires et les signaux issus des systèmes de surveillance.

Le nécessaire partage en temps réel des signaux et des informations relatives à leur traitement entre les différents professionnels au sein des plateformes régionales de veille et d'urgence sanitaires requiert la mise en place d'outils de partage d'informations.

Les ARS Paca et Corse se sont dotées d'un système d'information régional partagé dédié à l'enregistrement et au traitement des signalements et alertes sanitaires survenant sur leur territoire.

Les principaux objectifs d'un tel système sont de :

- permettre l'enregistrement et la traçabilité des signaux sanitaires ;
- partager en temps réel au niveau régional les informations relatives aux signaux sanitaires (réception, validation, évaluation et gestion) ;
- faciliter la rétro information des acteurs de la veille sanitaire.

Le tableau ci-dessous présente les différents signaux enregistrés dans l'application sur les régions Paca et Corse sur les 5 dernières semaines et pour le cumul des semaines précédentes depuis début 2014. Les MDO « tuberculose », « VIH », « Hépatite B » ne sont pas consignées dans le système d'information régional partagée en raison d'outils spécifiques de suivi de ces maladies. L'utilisation de l'outil pour les signaux environnementaux est pour l'instant limitée.

Les signaux présentés dans ce tableau ne sont pas uniquement des signaux notifiés dans les régions Paca et Corse. Il peut s'agir de signalements d'autres régions qui ont demandé une intervention des services de l'ARS Paca ou de l'ARS Corse (vérification d'expositions pour la légionellose, recherche de contacts pour un cas d'IIM...).

Récapitulatif des signalements par type et par semaine de signalement sur les 5 dernières semaines en Paca et en Corse

(dernière interrogation de la base le 9 octobre 2015 à 11:30)

	Total 2013		Total 2014		2015 Total semaines antérieures		2015-37		2015-38		2015-39		2015-40		2015-41	
	P A C A	C O R S E	P A C A	C O R S E	P A C A	C O R S E	P A C A	C O R S E	P A C A	C O R S E	P A C A	C O R S E	P A C A	C O R S E	P A C A	C O R S E
Fièvres typhoïdes et paratyphoïdes	9	0	5	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Hépatite A	99	2	72	3	25	0	4	0	5	0	3	0	1	0	3	0
Infections invasives à méningocoques	42	0	44	0	21	1	0	0	0	0	1	0	2	0	1	0
Légionellose	160	2	189	6	149	4	7	1	8	0	7	0	7	0	7	0
Listériose	28	2	20	2	18	2	1	0	2	0	3	1	1	0	0	0
Rougeole	89	0	9	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Toxi-infection alimentaire collective	95	8	128	5	76	3	5	0	1	1	0	0	2	0	4	0
Epidémies de GEA	65	4	59	0	53	1	1	0	1	0	2	0	1	0	1	0
Epidémies d'IRA	31	1	36	1	82	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Episodes de Gale (avérés ou suspectés)	36	3	54	3	37	0	1	0	2	0	1	0	1	0	2	0
Autres infectieux	118	15	126	41	115	10	4	1	2	0	3	0	7	0	4	1
Tensions hospitalières	88	1	183	0	188	0	1	0	2	0	3	0	5	0	4	0
Autres signaux	105	16	125	7	135	3	13	0	8	0	12	0	7	0	4	0

Critères de sélection

Les cas retenus pour l'analyse* sont les **cas résidant en région Paca** (ou notifiés en Paca si le département de résidence est absent ou si le cas ne réside pas en France). Pour les foyers de Tiac, la sélection est faite sur le département de signalement.

Dates retenues pour l'analyse :

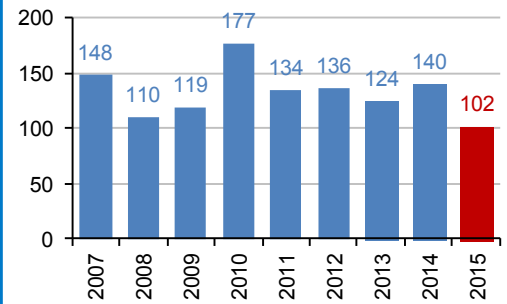
- Légionellose : date de début des signes
- Hépatite A : date de la confirmation biologique
- Infections invasives à méningocoque (IIM) : date d'hospitalisation
- Rougeole : date de l'éruption
- Toxi-infection alimentaire collective (Tiac) : date de signalement du foyer

Nombre de MDO validées par l'InVS - Paca, années 2014 et 2015
(extractions réalisées le 08/10/2015 à partir de la base de données MDO de l'InVS)

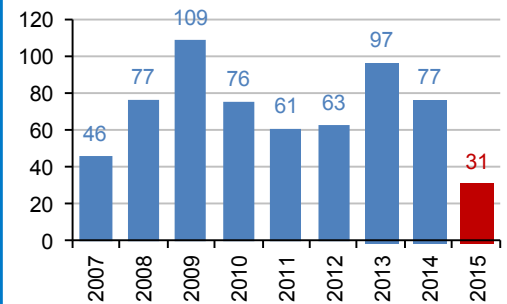
2015	Légionellose	Hépatite A	IIM	Rougeole	Tiac
Total 2015 (données provisoires)	102	31	22	7	59
Janvier	4	2	4	1	8
Février	4	1	4	3	3
Mars	6	3	5	0	3
Avril	10	4	3	1	7
Mai	7	6	2	0	6
Juin	7	1	2	1	9
Juillet	17	0	0	1	8
Août	34	5	0	0	8
Septembre	13	9	2	0	7
Octobre	0	0	0	0	0
Novembre	0	0	0	0	0
Décembre	0	0	0	0	0
04 – Alpes-de-Haute-Provence	4	1	0	1	2
05 – Hautes-Alpes	3	0	1	0	0
06 – Alpes-Maritimes	26	5	4	1	10
13 – Bouches-du-Rhône	37	15	8	4	24
83 – Var	26	2	8	0	20
84 – Vaucluse	6	8	1	1	3

2014	Légionellose	Hépatite A	IIM	Rougeole	Tiac
Total 2014 (données provisoires)	140	77	44	6	103
- Janvier	16	6	4	2	13
- Février	8	10	6	2	7
- Mars	10	9	8	1	8
- Avril	6	11	3	0	8
- Mai	4	0	3	0	1
- Juin	10	0	2	0	8
- Juillet	17	0	5	0	7
- Août	14	4	3	1	10
- Septembre	12	12	2	0	9
- Octobre	17	12	3	0	16
- Novembre	11	7	3	0	2
- Décembre	15	6	2	0	14
04 – Alpes-de-Haute-Provence	14	7	0	0	3
05 – Hautes-Alpes	6	2	1	0	2
06 – Alpes-Maritimes	38	14	15	3	29
13 – Bouches-du-Rhône	34	38	13	2	30
83 – Var	38	2	11	1	35
84 – Vaucluse	10	14	4	0	4

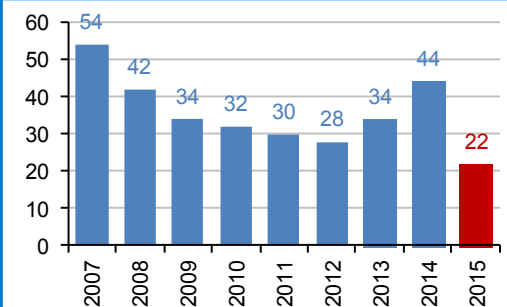
Cas de LEGIONELLOSE, Paca, 2007-2015



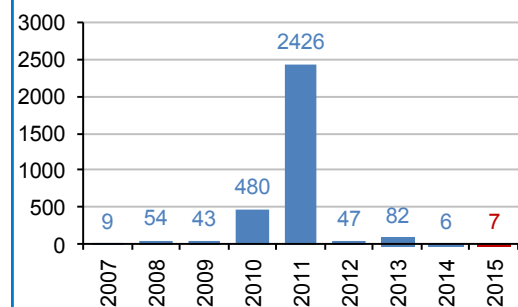
Cas d'HEPATITE A, Paca, 2007-2015



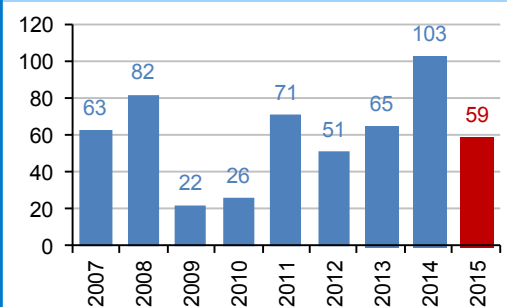
Cas d'IIM, Paca, 2007-2015



Cas de ROUGEOLE, Paca, 2007-2015



Foyers de TIAC, Paca, 2007-2015



Les cas résidant en Paca ne représentent qu'une partie des situations pour lesquelles une investigation est réalisée dans la région. Il y a aussi des cas notifiés dans d'autres régions mais présents en Paca pendant la période supposée d'exposition ou de contamination. Cela est particulièrement vrai pour les légionelloses.

* En cas d'absence du département de résidence, la sélection se fait sur le département de notification.

En juin 2005, la Cire Sud a mis en place pour les régions Paca et Corse un **système de surveillance non spécifique (SurSaUD®)** basé sur un réseau pérenne de partenaires. Ce système constitue le socle de la veille sanitaire régionale, adaptable à toutes situations particulières comme notamment lors des plans canicule, durant les grands rassemblements et lors d'épidémies hivernales.

Des **indicateurs de mortalité, de morbidité et d'activité**, collectés par les partenaires du système sont **analysés au quotidien**. Le noyau commun à tous les départements est constitué par les principaux états civils et hôpitaux (en particulier les services des urgences et les Samu).

Les **objectifs** du dispositif sont :

- d'identifier précocement des événements sanitaires pouvant nécessiter une réponse adaptée ;
- de fédérer autour de ce système de surveillance un réseau de partenaires pérenne ;
- de participer à tout système de surveillance spécifique mise en place dans le cadre de plans, d'événements exceptionnels ou lors d'épidémies.

Méthode d'interprétation

Les résultats de la surveillance présentés dans les tableaux sont issus d'une méthode statistique appelée « [cartes de contrôle pour données individuelles](#) ». Les seuils sont définis à partir de l'activité moyenne et la moyenne des différences d'activité des 12 semaines précédentes. Un intervalle est alors estimé pour cette moyenne dont les bornes constituent les seuils utilisés. Pour chaque indicateur, la valeur moyenne quotidienne de la semaine analysée est comparée aux valeurs seuils définies (seuils à 2 et 3 écarts-types).

D'autres outils complémentaires ont été développés par la Cire afin de faciliter l'interprétation des données de la surveillance.

Site Internet de l'ARS Paca : [Veille sanitaire](#)

Sentinelles

Réseau Sentinelles

**Participez
à la surveillance
et à la recherche
en soins primaires**

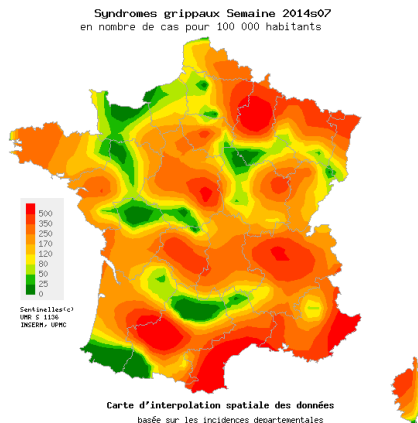
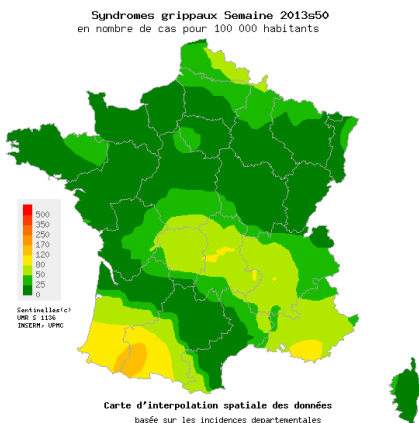
Depuis la saison 2014-2015, le réseau Sentinelles (www.sentiweb.fr) a en charge l'organisation de la surveillance virologique de la grippe en plus de la surveillance clinique. La surveillance virologique consistera à effectuer des prélèvements naso-pharyngés chez 2 patients par semaine représentant un syndrome grippal selon la définition du réseau Sentinelles.

Si vous souhaitez participer à la surveillance de la grippe et aux travaux du réseau Sentinelles, merci de contacter par mail ou par téléphone :

Lisandru Capai (tél. : 04 95 45 01 55)

Noémie Baroux (tél. : 01 44 73 84 61)

sentinelles@upmc.fr



Le point épidémiolo

La Cire Sud remercie vivement tous les partenaires pour leur collaboration et le temps consacré à ces surveillances :

Etats civils des régions Paca et Corse.

Régie municipale des pompes funèbres de Marseille.

Samu des régions Paca et Corse.

Etablissements de santé des régions Paca et Corse.

Etablissements médicaux-sociaux des régions Paca et Corse.

Associations SOS Médecins des régions Paca et Corse.

SDIS des régions Paca et Corse et Bataillon des marins pompiers de Marseille.

Réseau unique Paca et Corse

ARBAM Paca

Professionnels de santé, cliniciens et LABM des régions Paca et Corse

CNR arbovirus (IRBA-Marseille)

Laboratoire de virologie AP-HM

CNR influenza de Lyon

Equipe EA7310, antenne Corse du réseau Sentinelles, Université de Corse

EID-Méditerranée

CAPTIV de Marseille

ARLIN Paca

ARS Paca et Corse

InVS

ORU Paca

SCHS de Paca et Corse

Si vous désirez recevoir par mail **VEILLE HEBDO, merci d'envoyer un message à ars-paca-cire-veille@ars.sante.fr**

Diffusion

ARS Paca - Cire Sud
132 boulevard de Paris,
CS 50039,
13331 Marseille Cedex 03
☎ 04 13 55 81 01

☎ 04 13 55 83 47

ars-paca-cire-veille@ars.sante.fr